

# CRÉATION DE GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT AU GRAND DAKAR

## CONTACTS

**Jean-Marie Mancabou**  
Bureau Local de Développement  
00 221 77 640 57 42,  
jmancabou@yahoo.fr

**Daouda Diop**  
Bureau Local de Développement, Membre de la cellule «Micro-finance»  
00 221 77 640 57 42  
daoudadiop2008@live.fr

**Martine Goubert**  
Coordinatrice du programme, Municipalité de Berchem Sainte-Agathe  
00 32 2 464 04 11  
mgoubert@1082berchem.irisnet.be



### BESOINS IDENTIFIÉS

Taux de chômage élevé chez les jeunes et les femmes alors qu'ils sont porteurs de projets qu'ils ne peuvent réaliser faute de moyens. Prolifération de micro-entrepreneurs isolés dans des secteurs économiques à forte concurrence.

### CONTEXTE

Le 14 novembre 2007, le Grand Dakar et Berchem Saint-Agathe ont scellé leur premier accord de partenariat. La Mutuelle d'Épargne et de Crédit est le premier projet fondé sur cet accord de coopération.

### OBJECTIFS

1/ Regrouper les micro-entrepreneurs pour mutualiser leurs biens et organiser l'attribution de crédits.  
2/ Développer et structurer de réels secteurs d'activité sur le territoire du Grand Dakar.

### ACTEURS

Grand Dakar, Commune de Berchem Saint-Agathe, Bureau de Développement Local.

### DATES DE LA MISE EN PLACE

2007- Avril 2011.

## Conception du projet

### → ORIGINE

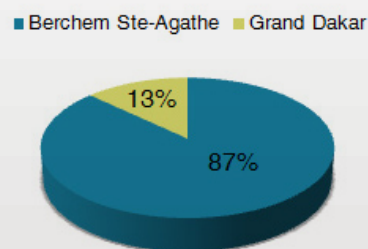
» En 2007, le Grand Dakar et Berchem Saint-Agathe ont identifié les projets à mener dans le cadre de leur coopération. La création d'une Mutuelle d'Épargne et de Crédit figurait parmi les dix besoins identifiés. Cette mutuelle permettrait à des groupements économiques de bénéficier d'une aide financière pour développer leur activité.

### → FINANCEMENT

» **Grand Dakar:** Construction du bâtiment de la MEC, financement de la logistique et des ressources humaines affectées à son fonctionnement.  
» **Berchem Saint-Agathe :** 100 millions de CFA pour alimenter le fonds de la MEC qui servira à financer les projets des Groupements d'Intérêt Economique.

### → DESCRIPTIF

» La MEC est une institution financière mise en place par le Grand Dakar afin de favoriser le développement et la structuration de secteurs d'activité sur son territoire. Elle permet de collecter l'épargne des entrepreneurs et d'accorder des aides financières à leurs projets, à des taux d'intérêt bas. La contribution financière de Berchem Saint-Agathe, la collecte d'épargnes, les taux d'intérêt et la vente de parts de la MEC aux actionnaires permettent de financer des projets portés par les groupements d'intérêt économique.



### → GOUVERNANCE DU PROJET

#### Rôle des différents acteurs institutionnels

	PILOTE	FINANCE	MET EN OEUVRE
Grand Dakar	●●●	●●●	●●●
Berchem Ste-Agathe	●●●	●●●	●●●
Bureau de Dév. Local	●●●	●●●	●●●

## Mise en oeuvre du projet

### → ETAPES DE LA MISE EN OEUVRE

**2007** **Réflexion sur le projet** : Depuis octobre 2007, le Grand Dakar et Berchem Saint-Agathe ont mené des réunions conjointes sur les étapes à franchir pour mettre en œuvre cette mutuelle.

**Création du Bureau Local de Développement (BDL)** : La convention signée en 2007 met en place un Bureau Local de développement chargé de piloter les différents projets de coopération entre les deux villes. La cellule « Micro-finance » du BDL est responsable pour la conduite du projet de création de la MEC.

**2008** **Définition des segments d'activités porteurs** : En 2008, le BDL mène une étude visant à identifier les segments d'activités porteurs sur le territoire, et susceptibles de bénéficier des services de la MEC. Cette étude met en évidence la dispersion des opérateurs économiques, qui peinent à se développer. Pour pallier ce problème, le BDL s'engage dans un processus de regroupement des micro-entrepreneurs en groupements d'intérêt économique (GIE).

**2009** **Homogénéisation des entrepreneurs** : De janvier 2009 à mars 2010, le BDL a convoqué les petits entrepreneurs pour préparer leur regroupement en GIE dans les secteurs identifiés comme pertinents.

**Constitution de trois Groupement d'Intérêt Economique :**

En juin 2009 trois Groupements d'Intérêt Economique ont été créés :

- » Zonage industriel
- » Transformation fruits et légumes
- » Textile

Ces groupements résultent de la fusion des micro-entrepreneurs qui s'engagent à mutualiser leurs activités (leur finance, leur clientèle et leur savoir-faire) . Les équipements appartenant aux micro-entrepreneurs ont été rachetés par le Grand Dakar pour les mettre à la disposition de tous les membres du groupement. Organisés comme des entreprises, ces groupements sont amenés à devenir les bénéficiaires de la MEC.

**2010** **Création de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit et de ses organes de décisions** : Inauguration du bâtiment construit pour la MEC à l'automne 2010, mise en place des organes de décision et recrutement du personnel.

**2011** **Inauguration de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit attendue pour avril 2011**

### → ACTEURS, ET RESSOURCES MOBILISÉES

**Bureau Local de Développement (BDL)**

Il est chargé de promouvoir le développement local et de détecter les besoins pour le compte du Grand Dakar. C'est en cette qualité que le BDL est chargé de coordonner la création de la MEC.

» **Composition** : 20 personnes : le Maire du Grand Dakar, les agents administratifs, les élus ou citoyens.

» **Fonctionnement** : 4 cellules sont dédiées à la gestion de projets, à la planification, au management des groupements et à la micro-finance.

» **Missions**:

- 1/ Organiser la création des groupements
- 2/ Les accompagner dans leur demande de crédit
- 3/ Juger l'opportunité des demandes et les envoyer à l'Assemblée Générale de la MEC.

**Mutuelle d'Épargne et de Crédit**

» **L'Assemblée générale** réunissant les membres du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance. Elle étudie les projets et prend la décision finale sur l'opportunité de leur accorder des fonds.

» **Le Conseil d'administration** composé de quinze membres (élus et agents administratifs).

» **Le Conseil de surveillance** composé de quatorze membres (élus et citoyens). Il veille à la bonne gouvernance de la MEC.

### → DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

**Réticence des micro-entrepreneurs à se regrouper**

Malgré les réticences initiales, de nombreux micro-entrepreneurs ont finalement rejoint les Groupements, pour avoir accès aux services de la MEC. Rejoindre un groupement est en effet une condition préalable. Le Bureau de Développement Local a fait un important travail de sensibilisation sur cet aspect.

## Suivi du projet

### → EVALUATION

- » Constitution de 3 groupements d'intérêt économiques, composés d'une cinquantaine de personnes.
- » Mise en service de la Mutuelle en avril 2011.